



COMPAGNIE NATIONALE
DES ARCHITECTES EXPERTS
PRÈS LES JURIDICTIONS
JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES
SIÈGE SOCIAL :
10 RUE DU DÉBARCADÈRE
75852 PARIS CEDEX 17
www.cnaejja.org

2016 - C N A E – J.J.A.

PARIS, le 10 septembre 2016

A l'attention des membres de la
Compagnie Nationale des Architectes Experts

Chère Consœur, Cher Confrère, le Comité Directeur à l'honneur de vous inviter à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de la CNAE-JJA qui se tiendra
LE VENDREDI 28 OCTOBRE 2016 A 14H00
à la **COUR D'APPEL DE LYON.**
(1 rue du Palais de Justice- 69005 - LYON)

I : APPEL A CANDIDATURE :

L'appel à candidature est ouvert aux membres de la compagnie à jour de leur cotisation 2015 pour les trois postes du Comité Directeur de la Compagnie. Le Comité directeur sortant est :

1. Monsieur Michel COULANGE, Président
2. Monsieur Fabrice VICTOR, Secrétaire général
3. Madame Dany BROQUET, Trésorière.

En application du Règlement les actes de candidature sont à adresser par courrier électronique au Président et au Secrétaire Général ou par courrier postée au siège social de la compagnie à l'attention de Madame MANRIQUE (CNAEJJA 10, rue du Débarcadère -75852 - Paris Cedex 17). Le délai à réception des candidatures est fixé jusqu'au 07 octobre 2016 inclus. pour diffusion aux membres.

Chaque candidat avec sa lettre de profession de foi aura soin de préciser :

1. son nom et prénom(s)
2. l'année et le lieu de sa première inscription sur une liste d'expert judiciaires
3. l'indication de la ou des listes sur laquelle il est actuellement inscrit

II : ORDRE DU JOUR de l'Assemblée Générale ordinaire : 14h00 - 15h00

- ❖ Point du Président,
- ❖ Point du Secrétaire général,
- ❖ Point du Trésorier,
- ❖ Point sur la cotisation 2017
- ❖ Dépouillement des votes et Election du Comité de Direction,

III : PRESENTATION DEMATERIALISATION OPALEXE : 15h30 -17h00

Présentation de la plateforme de dématérialisation par Monsieur Renaud BADINA de OODRIVE en présence de :

- Monsieur Luc FERRAND , Magistrat Directeur de Projet chargé de la dématérialisation à la Chancellerie.
- Monsieur Bruno PIREYRE , Premier président de la Cour d'Appel de LYON.

IV : LE VOTE A L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR :

Vendredi 07 octobre : Date limite de réception des candidatures.

Lundi 11 octobre : Envoi du bulletin de vote aux membres votants de la Compagnie en vue de l'élection du comité Directeur.

Il existe suivant les statuts 3 modes de vote :

- Etre présent à l'Assemblée générale et à jour de sa cotisation (2015),
- Voter par correspondance sous enveloppe cachetée et envoyée au président de la Compagnie Nationale ou au siège de la Compagnie.
- Remettre un pouvoir pour vote, chaque votant n'ayant droit qu'à un seul pouvoir conformément aux statuts. Le pouvoir sera présenté pour le vote.

Mercredi 26 octobre inclus : Réception des bulletins de vote.

Vendredi 28 octobre : Dépouillement des votes et élection de membres du Comité Directeur.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'accepter nos très cordiales et confraternelles salutations.

Michel COULANGE
Président.